

A. On va s'arrêter pour une autre bulle...

On a un petit peu amorcé la discussion tantôt, lorsque Sandra disait que quand on se fait prendre à l'étranger pour des problèmes de drogue, qu'il y a toujours l'ambassade ou le consulat qui peut nous aider à se sortir du pétrin.

Quelles sont vos attentes à vous concernant l'aide disponible qui existe ici au Canada ou ailleurs pour vous sortir d'un problème comme ça, si jamais vous vous faites arrêtée à l'extérieur du pays pour transport de drogue?

Qu'est-ce qui existe comme recours si vous êtes: exemple: en Jamaïque et que vous voulez ramener un paquet qui contient de la drogue et que vous vous faites arrêter aux douanes, et vous vous ramassez en prison?

P.F. Moi je demanderais de voir l'ambassade, quelqu'un de l'ambassade...

A. Premier réflexe...?

P.F. C'est ça qu'ils disent toujours, quand t'es mal pris tu devrais appeler l'ambassade...

A. L'ambassade... les autres ce serait quoi votre premier réflexe?

P.F. Ben j'veux dire, si j'suis innocente, moi j'veux avoir un avocat c'est tout... pour qu'on puisse...

A. Vous allez le prendre où l'avocat Sandra...

P.F. Via l'ambassade

P.F. Vous communiquez via l'ambassade, mais il va être ici au Canada sans doute...

A. Et il va se déplacer pour...